



Strategy
& Go (By TSF Centre)

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE SERVICE

TSF Centre sprl
Rue du Moulin 55
7090 Braine-le-Comte

T +32 67 21 41 17

F +32 67 21 41 17

www.strategy-and-go.be

RPM MONS / TVA : BE 0885.929.803

1. Champ d'application
2. Définitions
3. Acceptation
4. Documents contractuels
5. Formation du contrat
6. Exécution du contrat
 - 6.1. responsables
 - 6.2. lieu
 - 6.3. durée
 - 6.4. confidentialité
 - 6.5. garantie
 - 6.6. force majeure
 - 6.7. facturation
7. Modalités de paiement
8. Résiliation anticipée
9. Autorisations légales et administratives
10. Non-sollicitation de personnel
11. Propriété intellectuelle
12. Cession du contrat
13. Non-validité partielle
14. Absence de renonciation
15. Loi applicable
16. Attribution de compétence



1. **Champ d'application**

Les présentes conditions générales sont applicables à toutes nos offres, à tous nos contrats et à toutes nos prestations.

2. **Définitions**

Est appelé *Client* toute personne physique ou morale qui fait appel à STRATEGY & GO pour lui fournir des services relatifs à

- des audits e-business et business/IT,
- des études de faisabilité et d'opportunité,
- la définition de stratégies e-business et plans de réalisation,
- la rédaction de cahiers de charges et sélection de fournisseur,
- la gestion de projets e-business (Project Management),
- l'accompagnement du changement (Change Management),
- l'assurance qualité et la gestion des risques liés aux projets e-business,
- le suivi d'objectifs (KPI, mesure de performances, etc.),
- la formation et animation de workshop dans des domaines liés à l'e-business,
- toute autre mission telle que définie dans un devis ou des conditions particulières.

Le *Scope* est le détail de la mission à laquelle s'engage STRATEGY & GO dans le cadre d'un contrat.

Le *Planning* est le détail du déroulement dans le temps des prestations proposées par STRATEGY & GO dans son devis.

Le *Devis* constitue l'offre de STRATEGY & GO. Il détaille le scope et le planning qui déterminent le budget proposé et mentionne le nom du responsable projet pour STRATEGY & GO. Lorsque le travail doit s'effectuer en régie, le budget est remplacé par la mention d'un tarif horaire.

TSF Centre sprl
Rue du Moulin 55
7090 Braine-le-Comte

T +32 67 21 41 17

F +32 67 21 41 17

www.strategy-and-go.be

RPM MONS / TVA : BE 0885.929.803



3. Acceptation

3.1.

Nos conditions générales de vente et de service figurent sur notre site internet et sur nos devis et sont dès lors réputées acceptées par le Client par le seul fait de sa commande ou de l'acceptation du devis, même lorsqu'elles sont en contradiction avec ses conditions générales d'achat. Des clauses dérogatoires et/ou complémentaires aux présentes conditions ne pourront nous engager que moyennant acceptation expresse par écrit de notre part.

3.2.

Toute personne se déclarant agir et/ou demandant facturation au nom du Client sera considérée comme se portant fort pour ledit Client et engagé à titre personnel à défaut de ratification par le Client.

TSF Centre sprl
Rue du Moulin 55
7090 Braine-le-Comte

T +32 67 21 41 17

F +32 67 21 41 17

www.strategy-and-go.be

RPM MONS / TVA : BE 0885.929.803

4. Documents contractuels

4.1.

En cas de contradiction entre elles, les conditions particulières convenues avec le Client prévaudront sur les présentes conditions générales. Par ailleurs, il est expressément convenu que toute modification du contrat ne pourra intervenir que par voie d'avenant.

4.2.

Les engagements verbaux pris par les représentants de STRATEGY & GO n'engage la société qu'après confirmation expresse et écrite de la part de STRATEGY & GO.

5. Formation du contrat

La conclusion d'un contrat de service entre STRATEGY & GO et le Client se déroule selon les phases suivantes :

- le client fait part de ses besoins à STRATEGY & GO ;
- sur base de ces indications, STRATEGY & GO établit le devis et le communique au client avec ses conditions générales ;
- s'il marque son accord sur le contenu de l'offre, le Client renvoie le devis dûment signé à STRATEGY & GO endéans les 30 jours de la date d'émission du document, en y spécifiant son e-mail et le nom de son responsable pour le projet ;



- cette acceptation implique l'engagement du client à fournir, sur première demande de STRATEGY & GO, l'accès à toutes les ressources, autorisations et licences nécessaires à la bonne exécution de sa mission ;
- l'acceptation emporte en outre formation du contrat, sauf à STRATEGY & GO à réagir pour justes motifs dans les 48 heures de la réception de l'acceptation.

6. Exécution du contrat

6.1. Responsables

Pour chaque mission, tant STRATEGY & GO que le Client désigneront dans leur personnel un responsable de projet. Ces responsables seront chargés de coopérer pour solutionner tous les problèmes techniques et administratifs susceptibles de se poser dans le cours de l'exécution du contrat.

6.2. Lieu

Eu égard aux besoins de coordination avec les services du client et d'utilisation des matériels et logiciels de base, STRATEGY & GO déterminera dans le devis le lieu d'exécution des prestations contractuelles.

6.3. Durée

La date du début de chaque mission sera stipulée dans le devis établi par STRATEGY & GO. Quant au planning des prestations figurant dans le dit devis, sa valeur n'est qu'indicative et ne lie pas STRATEGY & GO.

6.4. Confidentialité

STRATEGY & GO s'engage à garder confidentielles toutes informations relatives au Client dont il aura eu connaissance dans le cadre de l'exécution du contrat.

Nous nous engageons en particulier à observer la plus grande discrétion quant aux techniques, méthodes et procédés appartenant au Client et qui ne seraient pas dans le domaine public.

TSF Centre sprl
Rue du Moulin 55
7090 Braine-le-Comte

T +32 67 21 41 17

F +32 67 21 41 17

www.strategy-and-go.be

RPM MONS / TVA : BE 0885.929.803



TSF Centre sprl
Rue du Moulin 55
7090 Braine-le-Comte

T +32 67 21 41 17
F +32 67 21 41 17

www.strategy-and-go.be

RPM MONS / TVA : BE 0885.929.803

6.5. Garantie

6.5.1.

Quant au matériel informatique (hardware), eu égard à la qualité d'intermédiaire de STRATEGY & GO, la garantie concernant la marchandise livrée se limite à celle accordée par le fabricant ou l'importateur ou le grossiste. Les pièces supposées défectueuses doivent être retournées au fabricant, frais de transport à charge du Client.

6.5.2.

Quant au logiciel informatique (software) acheté par STRATEGY & GO auprès de tiers, la garantie se limite également à celle accordée par le fabricant ou l'importateur ou le grossiste. En aucun cas, nous ne pourrions être tenus à une quelconque indemnisation du Client ou de tiers pour des dommages directs, consécutifs ou indirects (par exemple, perte de données, perte de programmes, perte de bénéfices, perte de clientèle, manque à gagner ou autre dommage économique) résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser le logiciel.

6.5.3.

Si la mission ne se développe pas de la manière souhaitée, le client est tenu de nous en informer immédiatement, ce qui permettra d'éviter ou de limiter grandement le dommage éventuel.

Si notre responsabilité était retenue, même pour faute grave, à la suite de l'inexécution ou de la mauvaise exécution de notre mission contractuelle ou en raison d'un vice caché, le total des indemnités ne pourrait en aucun cas dépasser 50% du prix de nos prestations.

Notre garantie sur les logiciels informatiques conçus, développés et distribués par STRATEGY & GO ainsi que sur le contenu des missions se limite au remplacement du matériel défectueux.

6.5.4.

Le client garantit l'exactitude de toutes les informations communiquées à STRATEGY & GO ainsi que l'accès à toutes les ressources, autorisations et licences nécessaires à la bonne exécution de la mission.



TSF Centre sprl
Rue du Moulin 55
7090 Braine-le-Comte

T +32 67 21 41 17

F +32 67 21 41 17

www.strategy-and-go.be

RPM MONS / TVA : BE 0885.929.803

6.6. *Force majeure*

STRATEGY & GO ne pourra être tenu pour responsable de tout retard ou inexécution dont la cause serait due à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence (grèves, inondations, incendies...).

Le cas de force majeure suspend les obligations nées du contrat pendant toute la durée de son existence. Toutefois, si le cas de force majeure persiste pour une durée supérieure à 30 jours consécutifs, chaque partie aura le droit de résilier le contrat moyennant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception. Dans cette hypothèse, STRATEGY & GO facturera pour solde les montants correspondant aux prestations déjà effectuées.

6.7. *Facturation*

Sauf stipulation contraire dans les conditions particulières, la facturation des prestations de STRATEGY & GO s'effectue selon les tranches suivantes :

- 30% du budget faisant l'objet du devis ou du montant total estimé lors de l'acceptation du devis ;
- 30% lors de l'acceptation provisoire ;
- le solde lors de l'acceptation définitive.

Les factures de STRATEGY & GO seront adressées au Client par e-mail à l'adresse communiquée au plus tard lors de l'acceptation du devis.

7. *Modalités de paiement*

7.1.

Sauf conditions particulières dûment acceptées par STRATEGY & GO, les factures s'entendent établies net, sans escompte et payables sous 30 jours à compter de la date de facturation.

7.2.

A défaut de contestation par pli recommandé endéans les 8 jours de l'envoi de la facture, celle-ci est considérée comme acceptée.

7.3.

Le paiement devra être effectué par virement bancaire à l'ordre de STRATEGY & GO. L'ensemble des coordonnées de STRATEGY & GO figure sur tous ses courriers, bons de commande et factures.



TSF Centre sprl
Rue du Moulin 55
7090 Braine-le-Comte

T +32 67 21 41 17

F +32 67 21 41 17

www.strategy-and-go.be

RPM MONS / TVA : BE 0885.929.803

7.4.

Tout retard de paiement impliquera de plein droit et sans mise en demeure préalable un intérêt de retard de 1% par mois ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 12% avec un minimum de 100 euros à titre de dommages-intérêts sans préjudice de tous dommages-intérêts complémentaires correspondant au préjudice subi par STRATEGY & GO du fait de cette résiliation, en particulier les frais d'avocat éventuellement engagés pour le recouvrement des sommes dues par voie de justice.

7.5.

En cas de retard de paiement, STRATEGY & GO se réserve en outre le droit de suspendre les prestations faisant l'objet du contrat jusqu'à ce que le Client ait acquitté les sommes échues.

7.6.

Enfin, un retard de paiement de plus de 30 jours ouvrira le droit de STRATEGY & GO à résiliation du contrat pour manquement contractuel substantiel du Client, toutes factures échues restant intégralement dues par le Client et celles à échoir à concurrence de 30% du montant global.

8. Résiliation anticipée

Outre l'hypothèse évoquée au point 7.6. ci-dessus, STRATEGY & GO sera également en droit de résilier le contrat pour tout autre manquement contractuel substantiel du Client. Est notamment mais non exclusivement considéré comme tel le fait de ne pas fournir à STRATEGY & GO l'accès à toutes les ressources, autorisations et licences nécessaires à la bonne exécution de la mission.

9. Autorisations légales et administratives

Le Client veillera à effectuer en temps utile auprès de la commission « vie privée » les déclarations lui incombant et très généralement à disposer de toutes licences et autorisations légales nécessaires à l'exécution de la mission.



TSF Centre sprl
Rue du Moulin 55
7090 Braine-le-Comte

T +32 67 21 41 17
F +32 67 21 41 17

www.strategy-and-go.be

RPM MONS / TVA : BE 0885.929.803

10. Non sollicitation de personnel

10.1.

Le personnel de STRATEGY & GO ne pourra en aucun cas être assimilé juridiquement à un salarié du Client, quels que soient la durée et le lieu de la prestation.

10.2.

Le Client s'engage à ne pas embaucher, directement ou indirectement, une personne affectée par STRATEGY & GO à l'exécution des prestations contractuelles et ce, tant pendant la durée du contrat que pendant une période d'un an à compter de l'expiration de la mission de cette personne auprès du Client. Le non-respect de cette clause impliquera *ipso facto* l'obligation pour le Client de verser à STRATEGY & GO une indemnité égale à un an de rémunération mensuelle brute du personnel concerné.

11. Propriété intellectuelle

11.1.

Les logiciels achetés auprès de tiers restent la propriété des éditeurs. Seule une licence d'utilisation est accordée. Le Client ne pourra en aucune manière les céder, les concéder, les mettre en gage, les communiquer ou les prêter à titre onéreux ou à titre gratuit.

11.2.

Les travaux personnalisés réalisés dans le cadre de la mission contractuelle de STRATEGY & GO deviendront propriété du Client à compter du paiement intégral des prestations correspondantes. Le Client pourra librement utiliser, intégrer à ses productions ou publier le résultat de ces travaux à toutes fins qu'il jugera utiles.

11.3.

STRATEGY & GO garde pour sa part la propriété intellectuelle des méthodes, du savoir-faire et des procédés développés ou mis en œuvre pour exécuter ses prestations et pourra les utiliser pour d'autres projets.

STRATEGY & GO dispose en outre du droit de citer l'étude ou la réalisation à titre de référence.



12. Cession de contrat

Le présent contrat ne pourra faire l'objet d'une cession totale ou partielle, à titre onéreux ou gracieux que moyennant accord préalable écrit des parties.

13. Non-validité partielle

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions sont tenues pour non valides ou déclarées telles par une juridiction compétente, les autres stipulations n'en garderont pas moins toute leur force et leur portée.

14. Absence de renonciation

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes ne saurait être interprétée pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

15. Loi applicable

Le présent contrat est régi par la loi belge.

16. Attribution de compétence

En cas de différend quant à l'interprétation, l'exécution ou la résiliation du contrat, les parties s'efforceront de le régler à l'amiable préalablement à toute action en justice. Si le litige persiste néanmoins, il sera de la compétence exclusive des tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles.

Dernière révision: 1/5/2007

TSF Centre sprl
Rue du Moulin 55
7090 Braine-le-Comte

T +32 67 21 41 17
F +32 67 21 41 17

www.strategy-and-go.be

RPM MONS / TVA : BE 0885.929.803